

Approbation du paramétrage de la plateforme
Parcoursup pour l'année universitaire 2025-2026

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 novembre 2024

Délibération 2024/11/CFVU – 120

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le paramétrage de la plateforme
Parcoursup pour l'année universitaire 2025-2026.**

Toulouse, le 12 novembre 2024

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

